

St-Maurice, le 05.09.2022/gsc

Information Coronavirus n°39

A l'att. des visiteurs, familles, proches, thérapeutes externes et usagers du Foyer Ottanel

Mesdames, Messieurs,

Vu que la situation pandémique au Foyer Ottanel s'est nettement améliorée, nous avons le plaisir de vous informer que l'obligation du port du masque est abrogée dès ce jour. Ainsi, le port du masque devient facultatif, mais reste néanmoins fortement recommandé en présence des patients vulnérables.

La désinfection des mains demeure **obligatoire**.

Si vous présentez des symptômes liés au Covid-19 ou avez eu un contact étroit avec une personne testée positive au Covid-19, nous vous saurions gré de reporter votre visite. Il en est de même en cas de symptômes grippaux.

Nous ne manquerons pas de vous informer en cas d'évolution de la situation pandémique au sein de nos maisons.

Merci de votre collaboration.